



Les Iles, rue des Gasses 79120 SAINTE
SOLINE ascfp79@gmail.com
Tél.: 05 49 29 12 49

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DES CIMETIERES FAMILIAUX PROTESTANTS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 AVRIL 2015

Les adhérents se sont réunis dans la salle des fêtes des Sainte-Soline.

La séance est ouverte par le Président Jean-Louis TOULLAT qui remercie les présents de leur venue et présente les excuses des absents.

Il présente ses remerciements au Conseil Municipal de Sainte-Soline et à son maire M. Julien CHASSIN qui nous accueillent pour cette AG.

Il remercie également Mme Renée FOUCHIER qui nous a fait le plaisir de nous présenter un certain nombre de ses toiles qu'elle a peintes sur le thème des cyprès.

Nous avons la joie d'avoir parmi nous Mme Louise BISCARA qui nous a fait la surprise de venir avec plusieurs chanteurs. Ils termineront par le psaume « A toi la gloire » qui est repris par l'assemblée.

Ils sont longuement applaudis et nous les remercions encore, et tout particulièrement Mme BISCARA, d'avoir ainsi ouverts nos travaux d'une manière tant originale qu'agréable.

Le Président ayant vérifié que le quorum était atteint : 145 présents ou ayant adressé des procurations sur 277 adhérents, il passe à l'ordre du jour.

I - Adoption du PV de la dernière AG (26/04/2014 à Vouillé) :

Ce PV ayant été diffusé par courrier aux adhérents, le Président demande s'il y a des remarques particulières et soumet son acceptation au vote de l'assemblée.

Pas de remarques. Le PV est accepté à main levée.

II - Rapport moral de l'exercice :

Le Président indique que le nombre d'adhérents a augmenté, nous sommes maintenant 277.

Le nombre de cimetières à entretenir est en légère croissance. Celui des commandes de restaurations est stable, la taille des chantiers est toutefois plus modeste que les autres années.

La plupart des projets que nous avons présentés lors de notre dernière AG ont été réalisés. Toutefois, l'entretien des cimetières, propriété de l'ASCFP, n'a pu être effectué, faute de disponibilité de notre partenaire l'AIPM, ce qui explique que le compte d'exploitation de l'année soit positif, contrairement à ce que nous avons prévu.

Nous avons ainsi, dans le cadre de notre mission de sauvegarde du patrimoine :

1 – Réalisé l'entretien périodique de 120 cimetières avec notre partenaire l'AIPM

2 – Enregistré 8 commandes de chantiers de restauration :

3 ont été traitées sur l'exercice et les autres le seront en 2015.

L'équipe de bénévoles, conduite par Jacky PIZON, a travaillé à la remise en état d'un grand et beau cimetière à St-Christophe sur Roc. Cette restauration sera terminée en 2015.

3 – Maintenu des liens avec l'Association pour la Sauvegarde des Cimetières Familiaux de la Drôme :

Michèle GUERI a cédé à nos amis de la Drôme et de l'Ardèche, le droit d'utiliser la méthode d'inventaire qu'elle a mis au point pour notre association. Cela va dans le sens d'une fédération de nos associations.

4 – Participé aux Journées du Patrimoine :

- A Thorigné où Philippe BOURDET le samedi et Régis SIMON le dimanche, ont guidé des randonnées en coopération avec le conseil municipal, la balade du dimanche ayant été suivie d'un exposé sur les cimetières par Jean-Louis TOULLAT.
- A Poitiers où Jacky SAPIN a animé en coopération avec la paroisse, une exposition sur les cimetières.

5 – Organisé deux randonnées pédestres :

- La première en juin : Guy BAUDOU nous a conduit dans les venelles de Gascougnolles où Michèle GUERI nous a présenté les cimetières familiaux dont elle a fait l'inventaire.
- La seconde en septembre : Jacky SAPIN nous a promené dans Bagnault et Exoudun, Jean-Pierre ANDRAULT assurant les commentaires historiques sur les lieux rencontrés.

6 – Travaillé à notre site web :

Suzette FAVREAU et Michèle GUERI ont fait de notre site web un véritable outil tant de communication entre nous, que d'enrichissement de notre inventaire.

7 – Conduit des démarches auprès de l'administration fiscale et de l'ARS :

- Administration Fiscale : un dossier a été établi aux fins d'obtenir que l'ASCFP soit reconnue d'intérêt général et qu'elle soit habilitée à délivrer à ses adhérents des attestations leur permettant de bénéficier d'un crédit d'impôt. Ceci présente un intérêt pour les personnes qui souhaiteraient effectuer des dons en faveur de notre association. Le dossier a été déposé le 18 février 2015. Si dans les 6 mois nous n'avons reçu aucune réponse négative, l'administration sera réputée avoir donné son accord.

- Comme vous le savez, l'autorisation préfectorale pour faire enterrer un défunt dans un cimetière privé, exige un avis favorable d'un hydrogéologue. Celui-ci est agréé par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Dans le but de limiter les coûts, nous avons rencontré le 22/04/2014, le responsable qui nous a expliqué que si une étude avait été faite dans un secteur pour un cimetière, il ne serait pas nécessaire d'en refaire une autre pour un cimetière voisin.

Les responsables de zones ont donc effectués, sur les cartes, un travail de repérage des cimetières susceptibles d'être utilisés.

Nous allons reprendre contact avec ce service afin de voir ce qu'il pourrait nous proposer dans notre intérêt.

8 – Travaillé à la création d'un panneau didactique :

Nous avons établi le texte du panneau que nous avons prévu d'afficher à proximité des cimetières « intéressants ».

9 – Mis en place un poste de responsable juridique au sein du CA :

Un membre du CA ayant démissionné pour raisons familiales, nous l'avons remplacé en cooptant Bernard DOEUVRE, notaire retraité, qui a accepté de nous rejoindre et de prendre en charge les aspects juridiques de notre activité.

10 – Développé les contacts avec la SHPF et participé aux travaux du groupe de travail « cimetières » de la SPPEF.

Le Président rappelle que notre association assure maintenant plus d'un emploi à plein temps (partenariat avec l'AIPM) et envoie plus de 700 courriers par an. Elle ne fonctionne que grâce à des bénévoles, trop peu nombreux pour faire face à nos missions qui se développent.

C'est pourquoi il lance un appel aux bonnes volontés. Nous avons besoin tant de nouveaux bénévoles pour les chantiers de restauration que pour la constitution des équipes d'inventaire.

L'avenir de notre association repose sur les épaules de tous ses adhérents et de leurs descendants qu'il serait temps d'associer à notre effort

III – Rapport financier :

Le rapport financier est présenté par notre trésorière Liliane BALTAZARD. Elle commente les chiffres de l'année 2014 (compte d'exploitation et bilan). Elle présente d'autre part le compte d'exploitation prévisionnel pour 2015.

COMPTE D'EXPLOITATION 2014

<u>Produits:</u>		<u>Charges:</u>	
Cotisations adhérents:	3 420.00	Factures AIPM:	13 560.70
Entretien cimetières:	10 396.00	Coût des animations:	98.00
Restauration cim.	3 742.00	Adhésions autres ass.	100.00
Animations:	71.00	Assurances	115.61
Dons et divers:	1.61	Frais postaux	639.41
Produits financiers:	57.75	Frais divers/dépl.	1 120.94
		Fournitures/secret.	452.43
		Site web	1 420.00
		Bénéfice	181.27

TOTAL: 17 688.36 € **TOTAL: 17 688.36€**

Résultat de l'exercice 2014: 181.27€

Remarques: Nous avons prévu un résultat négatif (- 7 360€) qui aurait été généré par la restauration de cimetières dont l'ASCFP est propriétaire, donc sans recettes correspondantes mais financés par nos réserves. Mais ces travaux n'ont pas été effectués.

BILAN AU 31.12 .2014

<u>Actif:</u>		<u>Passif :</u>	
Compte chèques:	7 287.60	Réserves:	12 212.61
Compte livret:	18.98	Bénéfice:	<u>181.27</u>
Livret A:	<u>5 087.30</u>		
Total	12 393.88		12 393.88

COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL 2015

<u>Produits:</u>	
Cotisations adhérents:	3 400.00
Entretien cimetières:	10 000.00
Restauration cimetières:	3 500.00
Animations:	100.00
Dons et divers:	100.00

TOTAL: 17 100.00€

<u>Charges:</u>	
Factures AIPM (entretien et restauration):	18 000.00 (1)
Fournitures pour travaux:	300.00
Coût des animations:	150.00
Adhésions autres associations:	200.00
Assurances:	110.00
Frais postaux:	450.00
Frais divers/déplacements:	1 500.00
Fournitures/secretariat:	300.00
Création panneau didactique:	1 500.00
Financement site web:	200.00

TOTAL: 22 710.00 €

Résultat prévisionnel de l'exercice 2014: -5 610.00€

(1) Dont 5000 € dédiés à la restauration de cimetières qui appartiennent à l'ASCFP.

La trésorière souligne que tant le compte d'exploitation de l'exercice 2014 que le bilan de fin d'année, montrent la bonne santé financière de notre association qui n'a aucune dette et n'a recours à aucune subvention publique.

Le Président reprend la parole et demande à l'assemblée si elle a des remarques particulières concernant ce rapport financier.

L'approbation est soumise au vote à main levée. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Il propose que la cotisation annuelle soit maintenue à 12 € minimum, les adhérents qui le souhaitent pouvant naturellement verser un montant supérieur.

IV – Renouvellement du Conseil d'administration :

Michel AYME, Liliane BALTAZARD, Sébastien PETRAULT, Roselyne DUMORTIER, Guy BAUDOU, Agnès PERONNEAU, Hugues MONOD et Suzette FAVREAU qui sont sortants, ont décidés de se représenter.

Le président propose à l'assemblée de les réélire. Souhaite-t-elle un vote groupé ou un vote séparé ? un vote à main levée ou à bulletin secret ?

Elle opte pour le vote groupé à main levée : tous les candidats sont réélus.

V – Présentation des activités prévues pour 2015 :

1 – Evolution du site web et inventaire :

Suzette FAVREAU et Michèle GUERI donnent certaines précisions et invitent les personnes qui rencontreraient des difficultés pour entrer les données sur le site, à les contacter.

2 – Démarches auprès de l'ARS et de l'administration fiscale : le suivi des démarches entreprises sera assuré par Philippe BOURDET et Roselyne DUMORTIER.

3 – Exposés sur les cimetières :

Faits par Suzette FAVREAU à Niort le 19 mars et JL TOULLAT à Lezay le 14 avril. Il en fera un à Limoges en septembre.

4 – Randonnées : organisées par Guy BAUDOU et Jacky SAPIN : le 13 juin à Souvigné et le 12 septembre à Chenay.

5 – Travaux du groupe de bénévoles animé par Jacky PIZON :

- Cimetière de Puy berger à Lusignan avec la communauté de communes du pays mélusin et les enfants d'un centre aéré
- Cimetière Dugas à Arvers avec la Maison du Protestantisme Charentais
- Tombes Bages en Vendée avec le musée de Bois-Tiffrais
- Cimetières remarquables à Thorigné et à Ste Soline avec les municipalités.

6 – Journées du Patrimoine : voir avec Philippe BOURDET

Aucune question diverse n'étant soulevée, le Président déclare l'Assemblée Générale terminée et invite les participants à partager le traditionnel pot de l'amitié.

Roselyne DUMORTIER, Secrétaire

Jean-Louis TOULLAT, Président